

## certificat de sciences criminelles

Par **carine33**, le **24/07/2007** à **16:26**

Je suis complètement perdue.  
me voilà partie pour me réinscrire à la fac et quelle ne fut pas ma surprise de voir que plusieurs possibilités s'offraient à moi! géniale me direz vous surtout que ça a l'air très intéressant ne serais ce que par le nom!

Oui mais voilà on me propose de continuer en licence 3 de droit et/ou (je ne sais même pas si on peut faire les deux) le certificat de sciences criminelles qui à priori correspond à du droit pénal sous toutes les coutures et à de la criminologie....

Est ce que quelqu'un pourrait un peu plus me renseigner parce que je sais pas où je vais!  
J'adore le droit pénal et la criminologie et autres dérivés ça a l'air génial mais est ce que dois faire l'un ou l'autre?

est ce que je dois pas privilégier ma licence étant donné que je veux rentrer à l'ENM? Est ce qu'il vaut mieux que je le fasse plus tard? Quoiqu'il arrive j'ai bien envie de le faire mais je ne sais pas si jamais je le fais si je pourrais reprendre à ma licence 3....

La personne qui peut m'aider sera la bienvenue bien entendu!

Merci bcp bcp

Par **mathou**, le **24/07/2007** à **17:46**

Bonjour,

Est-ce que ce certificat ne serait pas un Diplôme Universitaire, comme le DU de crimino de Nancy ? Si tu nous donnes le nom de ta fac on pourra peut-être t'aider davantage.

Par **carine33**, le **25/07/2007** à **01:28**

c'est peut être un diplôme universitaire mais sur le site il y a écrit "certificat de sciences criminelles" ainsi que sur le lien de la réinscription.

Je suis à bordeaux 4 montesquieu.

merci bcp

Par **Christine**, le **25/07/2007** à **09:15**

[quote="carine33":28o6ualv]c'est peut être un diplôme universitaire mais sur le site il y a écrit "certificat de sciences criminelles" ainsi que sur le lien de la réinscription.

Je suis à bordeaux 4 montesquieu.

merci bcp[/quote:28o6ualv]

Je me doutais que tu étais à Bordeaux, j'ai reconnu la formation. Tu peux sans problème effectuer ta licence 3 ou ton M1 en faisant en même temps le certificat de sciences criminelles : le certificat, c'est une sorte de DU. Bref, ça fait joli, c'est instructif, super intéressant, mais ça ne diplôme pas.

Pour l'ENM, ça te donnera une vraie culture du droit pénal sous toutes ses coutures.

Je ne te cache pas que faire la licence et le certif', ça donne du boulot, car les heures de cours sont nombreuses et tombent parfois en même temps que les heures de la Licence 3 ou

du M1 (on rattrape les heures manquées le week end Image not found on page) . mais, si tu travailles, tu obtiendras les 2 à la première session sans problème.

Bon courage !

Par **carine33**, le **25/07/2007** à **15:59**

merci bcp bcp christine, je suis plus fixée maintenant que je vous ai lu.

je vais encore vous embêter mais vous penser qu'il est plus intéressant de le faire en même tps que la licence 3 ou en même tps que mon M1?

d'autre part, est ce que ça sera un plus lors du concours pour l'entrée à l'ENM d'après vous?

Merci encore énormément!

Par **Christine**, le **25/07/2007** à **20:28**

[quote="carine33":2jcg3qb] vous penser qu'il est plus intéressant de le faire en même tps que la licence 3 ou en même tps que mon M1?

![/quote:2jcg3qb]

Pas facile de répondre. Personnellement, j'ai trouvé que l'année de licence 3, c'était plus facile de cumuler... et surtout qu'après un régime pareil, on a envie de souffler un peu en M1 (préparer 2 diplomes en même temps sans louper de cours et en bossant super bien ses TD, notamment à la BU, c'est assez lourd).

Donc, pas de regret pour mon choix. En plus, arrivée en M1, je commençais à en avoir marre de bosser tout le temps et j'étais ravie, pour la dernière année, de ne pas avoir à cumuler les diplômes à préparer.

A toi de voir dans quelles dispositions tu es... sachant que si tu rates le certif en L3 (car priorité au "vrai diplôme", la licence), tu peux facilement repiquer ton certificat en M1... tu as une 2<sup>de</sup> chance.

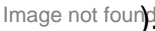
[quote="carine33":2jcge3qb] d'autre part, est ce que ça sera un plus lors du concours pour l'entrée à l'ENM d'après vous?

Merci encore énormément![/quote:2jcge3qb]

:wink:

Pas de quoi ! 

Ca peut être un vrai plus, pour l'épreuve de pénal car tu acquiers une vraie "culture pénale" notamment pour faire de bonnes intros... et même pour la culture juridique en général : ça ouvre bien l'esprit et les perspectives puisqu'on balaye la psychologie, la psychiatrie, le droit pénitentiaire, le droit des mineurs (qui bouge tout le temps et qui est au programme ENM !!), la médecine légale avec des légistes qui viennent expliquer comment on fait des autopsies (on ne regarde plus "les experts" et on ne lit plus les romans policiers comme avant après leur

cours )... C'est vraiment très bien le certificat de sciences criminelles. Enfin, moi, j'ai adoré.

Par **carine33**, le **26/07/2007** à **12:28**

merci bcp bcp!

vous avez été à bordeaux vous aussi?! vous avez fait un M1 quoi?

je pense que je vais vous écouter et le faire en même tps que ma licence 3.

vous êtes allée à l'ENM? si oui je peux vous poser quelques questions?

Je vous remercie encore grandement et désolée de vous embêter encore et encore

Par **carine33**, le **26/07/2007** à **17:58**

j'ai une autre question: il y a qu'un seul examen en fin d'année c'est ça? d'autre part, j'ai été voir sur le site de ma fac et il y a écrit science pénitaire 20h ou encore criminologie générale 37.5 heures, ce volume horaire c'est par an ou par semestre?

merci bcp encore

Par **carine33**, le **13/08/2007** à **04:06**

j'ai encore besoin de renseignements! ceux qui peuvent m'aider s'il vous plait manifestez vous!  
est ce que quelqu'un connaît le volume horaire pour le certificat de sciences criminelles?  
merci

Par **Mélani**, le **20/07/2008** à **18:46**

Bonjour à tous et à toutes !

Je remonte ce sujet car j'ai une question qui y est liée...

Dès la rentrée prochaine je serais en L2 à Metz, mais je souhaiterais faire par la suite ma L3 à Nancy et en parallèle de cette L3 un DU sciences criminelles (car par la suite je voudrais continuer dans le droit privé général et sciences criminelles, c'est toujours un "plus"). Visiblement certaines épreuves peuvent être sujettes à "dispense", en reportant une note obtenue en L3 ou L2 suivant les matières.

Par exemple, pour l'épreuve de droit pénal général, il est indiqué que la note de L2 peut être reportée, mais étant donné que je fais ma L2 à Metz et non à Nancy, vous pensez que ça posera problème ou pas ?

(ces indications sont données ici : [http://fac-droit.univ-nancy2.fr/digitalAssets/20827\\_Plaquette\\_DU\\_Criminologie.pdf](http://fac-droit.univ-nancy2.fr/digitalAssets/20827_Plaquette_DU_Criminologie.pdf))

Merci d'avance.